

L'aventure Gaya, marque de vélo connecté, racontée par sa fondatrice

Amélie Guicheney a lancé sur le marché il y a un an, le vélo cargo électrique Gaya avec son associé Jacques Bonneville. Un départ sur les chapeaux de roue pour cette startup éponyme avec une levée de fonds annoncée il y a quelques jours, à hauteur de 2 millions d'euros.

Temps de lecture : minute

2 juin 2023

L'enthousiasme et la sympathie d'Amélie Guicheney illustrent son caractère enjoué, qui l'aide à aller de l'avant : " *La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* ", lance d'ailleurs Amélie Guicheney, cofondatrice avec Jacques Bonneville de la startup Gaya en 2021 et dont les vélos commercialisés en septembre 2022 ont conquis plus de 1.000 citoyens en seulement 9 mois !

La clé de leur succès ? Un vélo électrique à prix abordable, décliné en deux longueurs (Cargo et Compact) et doté d'un système de sécurisation à distance via l'application mobile Gaya.

Une offre singulière dans un marché en hyper croissance

" *Lancer simultanément une marque digitale et un projet industriel dans un contexte Covid où j'étais enceinte a été un vrai challenge* ", se souvient cette entrepreneuse autrefois Chief Data & Offer Officer de Evaneos.

Pour se faire une place dans un marché en hyper croissance (selon le Baromètre Union Sport & Cycles, le marché du Vélo à Assistance Electrique pèse 1,4 milliard d'euros en France en 2022 et le segment du vélo cargo a doublé entre 2021 et 2022), la CEO de la jeune pousse qui a vécu dans trois pays emblématiques du vélo (Pays Bas, Chine, Inde) a bien étudié le marché.

" Avec mon associé qui avait fondé l'activité véhicules légers électriques chez Matra, nous avons interrogé de nombreuses familles pour comprendre leurs usages, leurs besoins et leurs réticences à se lancer à vélo en ville. ". Pari réussi puisque dès le lancement du site e-commerce de Gaya, le premier lot de vélos s'est vendu en quelques semaines. Dans cette belle aventure entrepreneuriale, Amélie Guicheney a dû faire face à des pénuries de pièces, à l'augmentation des délais et des coûts de transport international, aux variations de taux de change euros/dollars, aux grèves en Europe...

Autant de défis industriels relevés par une équipe composée *" de profils brillants, engagés, avec une capacité d'adaptation et de résilience hors du commun "*, et grâce *" à la très forte expertise industrielle et au réseau conséquent de Gaya, portés par Jacques Bonneville "*, avance-t-elle. C'est d'ailleurs *" la combinaison des deux qui nous permet d'avoir une très forte agilité, tant sur le volet digital qu'industriel, ce qui nous a déjà permis d'itérer 4 fois sur nos vélos depuis les premiers modèles présentés au public il y a un an. "* .

Une levée de fonds de 2 millions d'euros

Gaya innove aussi dans la tech des deux roues. C'est le premier vélo cargo qui intègre un système de sécurisation à distance. *" Ce n'est pas juste un traceur GPS, mais un dispositif intégré qui communique avec les autres composants du vélo, qui déclenche une alarme en cas de mouvement suspect et bloque l'assistance électrique, le tout à la main de*

son propriétaire via l'application mobile Gaya qui permet de géolocaliser le vélo en temps réel, de consulter son historique de trajets et de sécuriser son vélo à distance ", explique Amélie Guicheney.

Sans cacher sons ambition de devenir la marque de vélos électriques préférée des familles urbaines, la startup vient de lever 2 millions d'euros auprès de Via ID (le fonds d'investissement et accélérateur de startups des nouvelles mobilités de Mobivia qui accompagne la jeune pousse depuis son amorçage) et de Karmen (un leader du Revenue Based Financing des entreprises digitales). Avec cette levée de fonds, Gaya vise trois objectifs prioritaires : accélérer son déploiement sur les grandes métropoles françaises (et européennes dès 2024), relocaliser son assemblage et une partie de sa production en France, et développer une nouvelle gamme en co-construction avec ses clients, prévue pour le printemps 2024.

Article écrit par Pauline Garaude